



Formation Spécialisée du Comité Social Territorial (FSC) du 25 juin 2024 Commentaires et vote de FO

III – Rapports pour information

III-5- Point d'étape de la démarche d'évaluation des risques professionnels

Commentaires de FO :

Pour FO,
Concernant l'évaluation des RPS,

L'analyse doit prendre en compte les résultats de l'enquête SECAFI réalisée antérieurement, et ne pas occulter l'impact des réorganisations à répétition sur les RPS.

Les managers doivent être associés à la démarche d'évaluation, et surtout impliqués dans leur rôle de prévention.

FO réitère le souhait d'une évaluation des risques et impacts liés à l'arrivée de l'IA dans les services régionaux. Une étude du Cabinet Roland BERGER projette les conséquences du déploiement de l'IA, et mesure à 37% des emplois publics exposés à l'automatisation. Sont visés en particulier les métiers à forte composante administrative et/ou intellectuelle. *Voir Gazette des communes de décembre 2023.*

III-7- Analyse statistique des accidents de travail et trajet 2021-2022-2023

Commentaires de FO :

Pour FO,
La comparaison sur 3 années démontre toute son utilité.

Il manque à la fin de ce rapport les préconisations de mesures préventives au regard de ces constats.

III-8- Exercice évacuation

RAS

III-9- Point d'avancement sur la prise en compte du risque amiante au sein de la Région Hauts-de-France sous-groupe propriétaire

Commentaires de FO :

Pour FO,

Ce travail de mise en sécurité des agents régionaux doit être réalisé sur tous les sites où travaillent les agents, et non uniquement sur les propriétés régionales.

Les diagnostics des implantations extérieures hors propriétés régionales (du type antennes régionales) doivent être intégrés à ce chantier de prise en compte du risque amiante.

III-11- Nouvelle répartition des conseillers de prévention avril 2024

RAS

Il s'agit de Modalités d'organisation interne à la DRH, sur lesquels nous estimons ne pas avoir à nous positionner.

Ce qui prime nous concernant est que les missions de prévention soient réalisées de manière régulière, en bonne et due forme, et que des actions de prévention soient proposées et décidées au sein de la collectivité.

III-13- Premier salon de la prévention de la Direction de la Mer, des Ports et du Littoral (DMPL)

Commentaires de FO :

Pour FO,

Nous réitérons notre souhait que notre mutuelle soit associée à la prévention au sein de la collectivité.

Nous regrettons donc que la mutuelle ne soit pas associée à un salon de la prévention, ni à des actions de prévention au sein de la collectivité, hormis les actions d'« en forme à la région » pour lesquelles FO avait déjà émis très tôt cette préconisation.

Bien syndicalement.

Vos Représentants FO à la FSC :

***Stéphane WAVRANT**
Secrétaire Général
Laurence MANTEL
Sylvie PIEDELOUP*

FIN